

Et li
de :
«Vi
ont
ajo
d'é
refi
cor
que
mê
tro

Ils
sec
lor
qu
vrc
inf
sh
c'é
la

Ce
pi

La Belgique va changer de visage...

Toujours enfoncée dans la crise politique, la Belgique piétine et semble dans l'impasse. Jean-Benoît Pilet, professeur en Sciences Politiques à l'ULB, fait le point de la situation pour nous. Rencontre.



C'est quoi cette loi de financement dont tout le monde parle? Pourquoi ça a l'air si problématique?

La loi de financement organise la distribution de l'argent entre tous les niveaux de pouvoir, le niveau fédéral (la Belgique), les 3 régions (Région wallonne, Région flamande et Région de Bruxelles-Capitale) et les 3 communautés (Communauté flamande, Communauté française et Communauté germanophone). Le but est d'avoir un mécanisme de financement qui permet deux choses. Premièrement, il faut que chaque niveau de pouvoir ait assez d'argent pour assurer ses compétences. Deuxièmement, des transferts d'argent sont mis en place afin que les niveaux de pouvoir les moins riches (pour l'instant, la Wallonie, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française) reçoivent des moyens complémentaires de la part des régions disposant de plus de moyens (pour l'instant, la Flandre).

Le débat actuel vise à changer les mécanismes mis en place depuis 1989. Les partis flamands réclament deux choses en particulier. Un, ils souhaitent que les transferts d'argent entre régions soient assortis d'objectifs à atteindre (ex: baisser le chômage). C'est la responsabilisation. Deux, ils voudraient que les régions et communautés disposent de plus de pouvoir sur les impôts payés par les individus et

les sociétés. C'est l'autonomie fiscale. Pour l'instant, la compétence fiscale est essentiellement entre les mains de l'État fédéral.

La question est délicate car elle touche aux moyens financiers de chacun et car elle porte aussi sur les mécanismes de solidarité que l'on souhaite encore garder entre les régions du pays.

Quels sont les autres enjeux importants pour parvenir à la formation d'un gouvernement?

Pour parvenir à la formation du gouvernement, il faut un accord sur trois points. Premièrement, il faut un accord sur une réforme de l'État qui va donner plus de compétences aux régions et aux communautés, et moins à l'État fédéral. Deuxièmement, il faut un accord sur la loi de financement. Troisièmement, il faut un accord de gouvernement, c'est-à-dire un accord sur ce que les partis qui seront au pouvoir veulent faire pour les compétences du gouvernement fédéral (justice, asile et immigration, affaires étrangères, défense, sécurité sociale, santé, etc.).

Va-t-on retourner voter? Qu'est-ce que cela changerait?

Ce n'est pas le scénario le plus crédible car on ne voit pas ce que cela changerait. Les sondages semblent annoncer que les mêmes partis gagneraient les élections (le PS et la N-VA, comme en juin dernier). Et ils devraient se mettre d'accord sur les mêmes dossiers: la réforme de l'État, la loi de financement et la formation d'un gouvernement fédéral.

Est-ce l'une des plus graves crises que la Belgique ait connue?

Depuis 50 ans, la Belgique a connu plusieurs moments de crise qui ont mené à plusieurs réformes de l'État (1970, 1980, 1988, 1993, 2001). On est à nouveau à l'un de ces moments qui va changer le visage de la Belgique pour les années à venir.

 Propos recueillis par **Alexandre Azer-Nessim**



4 **Société**